



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.29.03.2019/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

Extrait du registre des délibérations

Vendredi vingt-neuf mars deux mil dix-neuf, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **15.**

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Virginie MASSE.

9 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Jacques VERNE, Joseph VOLAY, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Virginie MASSE et Anne-Laure MARCO

6 membres absents : Alain CHAPOT, Colette PERIER, Laëtitia ANDRE, Laëtitia TEXIER, Michaël SAHRIDJ et Johan AUBANEL.

4 procurations : Alain CHAPOT à Richard TRUCHET, Colette PERIER à Jacques VERNE, Laëtitia TEXIER à Anne-Laure MARCO et Johan AUBANEL à Joseph VOLAY.

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 29 MARS 2019

Le Conseil Municipal :

- Procède à la répartition des frais de fourniture gaz pour la résidence du clocher (délibération 13.2019).
- Fixe la redevance d'occupation du domaine public de ENEDIS pour les années 2015 à 2019 (délibération 14.2019).
- Sollicite du Conseil Départemental du Rhône une subvention au titre du produit des amendes de police 2019 (délibération 15.2019).
- Approuve le compte administratif 2018 du service de l'Assainissement qui s'élève à 89.962,55 € en dépense et à 95.434,31 € en recettes pour la section d'exploitation et à 117.171,70 € en dépenses et à 54.622,22 € en recettes pour la section d'investissement (délibération 16.2019).
- Approuve le compte de gestion 2018 du receveur du budget Assainissement (délibération 17.2019).
- Procède à l'affectation du résultat 2018 de la section d'exploitation du budget Assainissement (délibération 18.2019).
- Décide une inscription budgétaire pour la mise à disposition du personnel communal pour le fonctionnement du service Assainissement (délibération 19.2019).
- Vote le budget 2019 du service de l'Assainissement qui s'équilibre à 134.935,85 € en section d'exploitation et à 63.376,20 € en section d'investissement (délibération 20.2019).
- Approuve le compte administratif 2018 de la commune qui s'élève à 414.894,036 € en dépenses et à 613.474,37 € en recettes pour la section de fonctionnement et à 87.375,89 € en dépenses et à 60.821,88 € en recettes pour la section d'investissement (délibération 21.2019).
- Approuve le compte de gestion 2018 du receveur du Budget communal (délibération 22.2019).

- Procède à l'affectation du résultat 2018 de la section de fonctionnement communal (délibération 23.2019).
- Vote les taux des taxes directes locales : 13,90 pour la taxe d'habitation, 16,21 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 39,93 pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties (délibération 24.2019).
- Vote le budget 2019 de la commune qui s'équilibre à 957.310 € en section de fonctionnement et à 858.761,31 € en section d'investissement ; vote une subvention de 58.938,46 € pour le budget du service de l'Assainissement et une subvention de 6.100,00 € pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale (délibération 25.2019).
- Vote les subventions 2019 accordées aux différentes associations ou organismes (délibération 26.2019).
- Donne son accord pour une participation financière à la mise en place pour notre secteur d'un dispositif automatisé au profit de secours hélicoptérés.
- Discute des travaux de voirie susceptibles d'être engagés cette année sur les crédits de la communauté de communes des Monts du Lyonnais avec une participation possible sur le budget communal (chiffrages en cours).
- Est informé de différents comptes rendus de réunions : travaux d'aménagement en cours place de la mairie et rue du tonkin, conseil d'école du 5 mars, nettoyage de printemps du 23 mars, groupement des 4 cantons du 23 mars, réunion du SIVOS du collège de Sainte-Foy du 26 mars, conseil communautaire du 26 mars, la grande lessive du 28 mars, SIVU des Rossandes,
- Est informé des manifestations ou réunions à venir : exposition à la médiathèque « St-Genis-l'Argentière, jadis, au fil de l'eau », comité syndical du syndicat des eaux le 5 avril, assemblée générale du Réseau Entraide Solidarité le 12 avril à Saint-Genis, le repas des seniors le 13 avril, balade en sentier pollinier le 27 avril, fête des classes en 9 dimanche 28 avril, concert des professeurs de l'école de musique de la communauté de communes des Monts du Lyonnais le 11 mai à Saint-Genis, cyclo des Monts le 16 juin
- Fixe la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 10 mai 2019 à 20h en mairie.

Document établi le 30 mars 2019

Affiché le 2 avril 2019.

Le Maire,
Christian RIVOIRE,



document certifié exécutoire

le

- 2 AVR. 2019

Le Maire

